

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON** Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON** 

Activités sur d'autres sites : optionnel

Domaine d'études principal : Sciences économiques et de gestion

Organisé par: Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de

communication (ESPO)

### **ECGE1BA - Introduction**

### INTRODUCTION

#### Introduction

Économistes et gestionnaires contribuent à l'évolution de l'organisation au sein de laquelle ils travaillent et à celle de la société en général. Le diplômé en économie et gestion porte un regard critique, formule des propositions originales de moyens d'action et en évalue l'efficacité et l'équité. Il exerce des capacités analytiques et critiques rigoureuses. Il agit dans le management des entreprises et des organisations. Il est animé par l'envie d'entreprendre et est capable de transformer des initiatives en réalités économiques ou sociales, d'organiser ces activités et de trouver les ressources nécessaires pour leur consolidation.

#### Votre profil

Pour faire un bon économiste ou gestionnaire, il faut être poussé par l'envie de comprendre le mode de fonctionnement des entreprises, du marché et de l'économie en vue de contribuer de façon utile au développement économique de l'organisation et de la société en général.

### Votre futur job

On retrouve nos diplômés dans les secteurs suivants : banques, administrations publiques, institutions internationales, audit, service d'études économiques, industrie. Ils occupent des fonctions dans le domaine de la finance, comme expert—consultant, dans le marketing, le top management et la stratégie ou encore comme économiste.

#### Votre programme

Le programme vous offre

- une formation de base dans le domaine des sciences économiques, sociales et politiques ;
- la connaissance solide des matières spécifiques à l'analyse économique et aux sciences de gestion : microéconomie, macroéconomie, marketing, analyse des états financiers, etc. ;
- la maîtrise des outils et méthodes en économie et gestion: statistiques, informatique, droit commercial et fiscalité, etc. ;
- l'étude de problèmes et méthodes d'économie et de gestion et de leurs domaines d'application : marketing, gestion de la production et des opérations, stratégies d'entreprise, management humain, économie industrielle, économie publique, économie européenne, etc. ;
- la capacité à un esprit critique et de décision et la faculté de compréhension, de communication et de créativité.

Au terme du premier cycle, vous poursuivrez par le Master en sciences économiques ou le Master en sciences de gestion.

## **ECGE1BA - Profil enseignement**

## COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se former au mieux pour aborder les Masters en sciences économiques ou en sciences de gestion, tel est le défi que l'étudiant-e bachelier en sciences économiques et de gestion se prépare à relever.

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion permet en effet à l'étudiant d'acquérir progressivement les connaissances et compétences indispensables pour entamer :

- soit un Master en sciences de gestion qui a pour visée finale de «devenir un professionnel socialement responsable ayant une approche transversale des métiers de la gestion, capable d'analyser de manière rigoureuse et critique l'environnement dans lequel il évolue et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles tout en tenant compte du contexte»,
- soit un Master en sciences économiques qui a pour visée finale de «devenir un expert-acteur de la vie économique, tant au niveau local que dans la sphère internationale, capable (1) de développer une analyse économique rigoureuse et critique de questions variées et souvent complexes, et (2) de mettre son expertise économique au service de son environnement professionnel et social».

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion permet à l'étudiant d'acquérir un solide bagage de connaissances et de compétences en économie et en gestion, mais aussi en méthodes quantitatives, en sciences humaines et en droit, à travers une pédagogie active fondée sur l'étude de problèmes socio-économiques concrets. Au terme du bachelier en sciences économiques et de

- AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).
- AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.
- AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).
- AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.
- AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
- AAC4.2. Pour 2 langues étrangères\* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.
- \* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.
- Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.
- AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.
- AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.
- AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.
- AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.
- AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.
- AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

### Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sciences économiques et de gestion :

- AAS1. Maîtriser de manière active un socle de savoirs de différentes disciplines (sciences économiques et sciences de gestion, méthodes quantitatives, sciences humaines, droit) indispensables pour analyser des problématiques d'économie ou de gestion.
- AAS1.1. Maîtriser un socle de savoirs, y inclus les concepts fondamentaux et les théories de base, dans les matières spécifiques à l'analyse économique et aux sciences de gestion (entre autres : microéconomie, macroéconomie, marketing, finance, ressources humaines et stratégie).
- AAS1.2. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des sciences humaines, et plus spécifiquement les sciences sociales et politiques.
- AAS1.3. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine des mathématiques, des méthodes quantitatives en économie et gestion, ainsi qu'en informatique.
- AAS1.4. Maîtriser un socle de savoirs dans le domaine du droit, et plus spécifiquement les règles législatives qui régissent toute activité économique.
- AAS1.5. Articuler des savoirs issus de différentes disciplines afin de pouvoir résoudre un problème simple et concret d'économie et de gestion.
- AAS2. Adopter une démarche scientifique en développant un raisonnement rigoureux et en mobilisant des compétences analytiques spécifiques aux sciences économiques et de gestion.
- AAS2.1. Mener un raisonnement analytique rigoureux, clair et structuré en appliquant des cadres conceptuels et des modèles scientifiquement fondés pour décrire et analyser un problème, tout en se situant dans un paradigme pertinent.
- AAS2.2. Collecter, sélectionner et analyser les informations pertinentes selon les méthodes éprouvées de traitement statistique.
- AAS2.3. Modéliser une situation concrète à l'aide de modèles scientifiquement fondés, de manière rigoureuse et réfléchie, en portant un regard critique sur les hypothèses de validité.
- AAS2.4. Analyser et interpréter des résultats ou des propositions jusqu'à la critique argumentée pour un problème lié à l'économie ou la gestion.
- AAS2.5. Faire preuve de discernement (validité et pertinence) dans la collecte des sources d'information et de précision dans leur référencement.
- AAS2.6. Communiquer son analyse et ses résultats de manière professionnelle : concevoir et réaliser des présentations orales et des rapports professionnels en utilisant des logiciels spécialisés et en construisant des tableaux et graphiques pertinents, répondant aux standards scientifiques et techniques, en fonction des messages cibles à communiquer.
- AAS2.7. Faire preuve de rigueur dans chacune des étapes de la démarche scientifique.
- AAS3. Développer une analyse économique de questions socio-économiques variées et analyser, en intégrant différentes rationalités et logiques d'actions, le fonctionnement d'une organisation/entreprise.
- AAS3.1. Maîtriser les méthodes d'analyse fondamentales en sciences économiques et de gestion.

ECGE1BA: Bachelier en sciences économiques et de gestion

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- $\Delta$  Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$  non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- @ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel



### o Contenu:

## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Chaque étudiant choisit - durant les 2ème et 3ème blocs annuels - un approfondissement en économie ou en gestion ou une mineure de 30 crédits. Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable de programme.				

**UCLouvain - Université catholique de Louvain** Catalogue des formations 2024-2025 ECGE1BA: Bachelier en sciences économiques et de gestion

ECGE1BA - 1er bloc annuel

UCLouvain - Université catholique de Louvain

UCLouvain - Université catholique de Louvain

## ECGE1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- 🛭 Au choix
- $\Delta$  Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- $\oplus$  Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- $\Delta \oplus \mathsf{Exceptionnellement},$  non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## o Contenu:

## o Programme de base

O Formation pluridisciplinaire en sciences humaines

<b>O</b> LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	[q2] [30h] [3 Crédits] #
O Economie et ç	gestion		
O LECGE1213	Marketing		

## o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit SOIT une mineure (parmi celles organisées au sein de l'UCLouvain et accessibles à son programme), qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, ou un approfondissement (en économie ou en gestion), SOIT un ensemble de cours choisis dans d'autres bacheliers.

Maximum 1 élément(s)

# **ECGE1BA - Informations diverses**

# CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

• Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au site suivant.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant·e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant·e.

# Conditions particulières d'accès à certains programmes

 Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

• Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation
   L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).
- Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie
   L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).
- Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires
   L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.
   Les informations y relatives sont disponibles sur le site de l'ARES

## **EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION**

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».